

Le 16 juin 2020

Un partenariat ARS, Assurance maladie, Ville de Besançon COVID-19 : Faciliter l'accès à la prévention et au dépistage

La délégation départementale de l'ARS Bourgogne-Franche-Comté, la Caisse primaire d'Assurance maladie du Doubs et la Ville de Besançon conduisent une opération d'information, de sensibilisation et de dépistage du COVID-19 à Besançon.

Une **campagne de consultation-dépistage du COVID-19** aura lieu les matins des **18, 19 et le 20 juin** à Besançon, quartier Planoise. Accessible à toute personne présentant des symptômes du coronavirus, même légers, elle est organisée par l'Agence Régionale de Santé, en collaboration avec des professionnels de santé volontaires, le laboratoire CBM25, la CPAM et la Ville de Besançon.

Depuis le 11 mai et la levée progressive du confinement, la situation épidémiologique liée au COVID-19 évolue favorablement, à la fois en termes de personnes malades et d'hospitalisations. Cette amélioration ne doit cependant pas conduire à un relâchement de la vigilance de tous. Dans ce contexte, le ministère des Solidarités et de la Santé a souhaité qu'une attention particulière soit portée aux habitants des secteurs urbains ou ruraux, pour lesquels l'accès à la prévention et aux soins peut présenter des difficultés.

Ambassadeurs et infirmières ASALEE

L'action qui se déroule à partir de ce jeudi complète l'engagement des différents acteurs tout au long de la crise sanitaire.

La Ville de Besançon a ainsi mis en place des dispositifs innovants : les infirmières de la Direction Hygiène Santé forment des « ambassadeurs » personnes-relais, notamment dans les quartiers, pour relayer les gestes et bonnes pratiques d'hygiène contre le COVID-19 auprès de la population (comment bien porter le masque, utiliser les solutions hydro-alcooliques, faire ses courses, entretenir son logement...)

Des infirmières ASALEE (formées à la coopération pluri-professionnelle pour le suivi de patients), en lien avec le Direction Hygiène-Santé de la Ville de Besançon, interviennent ponctuellement sur les marchés, avec le triple objectif d'identifier les problématiques par le dialogue, d'expliquer les gestes de prévention et de sensibiliser les personnes à risques.

Contact-tracing

A l'échelle du département, la CPAM est de son côté fortement impliquée dans la gestion de la crise et plus particulièrement mobilisée depuis le déconfinement sur le « contact-tracing » des patients testés positifs (identification des cas-contacts avec recommandations sur la conduite à tenir pour rompre la chaîne de contamination). Elle œuvre aussi au quotidien pour accompagner les personnes vers l'ouverture de leurs droits en cas de besoin.

Objectif commun à toutes ces actions : inciter la population à rester prudente, en particulier les personnes à risques, respecter les gestes-barrières, repérer les symptômes évocateurs du COVID. Avec une consigne face à tout signe évocateur : consulter son médecin-traitant, à défaut SOS médecins, et sur prescription médicale, passer le test dans le laboratoire de biologie du choix du patient.

La consultation-dépistage en pratique

Quand ?

Jeudi 18, vendredi 19 et samedi 20 juin, de 8h30 à 12h30.

Où ?

18, avenue Ile-de-France (à côté de SOS MEDECINS, dans les anciens locaux du cabinet de radiologie)

Qui ?

Toute personne présentant des symptômes évocateurs du COVID-19, même légers, ou ayant des doutes sur son état de santé.

Comment ?

Accueil gratuit et sans rendez-vous.

Contacts presse :

ARS Bourgogne-Franche-Comté

Lauranne Cournault

lauranne.cournault@ars.sante.fr

Tel. 03 80 41 99 94

CPAM Doubs

Jean-Luc Berger

jean-luc.berger@assurance-maladie.fr

Tel. 06 81 49 32 07

Ville de Besançon

Anouk Haeringer Cholet

anouk.haeringer-cholet@besancon.fr

Tel. 06 81 75 73 12